

BEYOĞLU

DIRECTION : Beyoğlu, l'hôtel Khédivial Palace — Tél. 41892
 REDACTION : Galata, Eski Bankasokak, Saint Pierre Han, No 7. Tél. : 49266
 Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison
 KEMAL SALIH - HOFFER SAMANON - HOULI
 Istanbul, Sirkeci, Asiretendi Cad. Kahraman Zade Han. Tél. : 20094 — 20095
 Directeur - Propriétaire : G. PRIMI

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

La Turquie reste non-belligérante

L'intervention en guerre de l'Italie n'apporte aucun changement à son attitude

Une importante déclaration du Président du Conseil, le Dr Refik Saydam

Ankara, 26. — A. A. — Au cours de la réunion de la Grande Assemblée Nationale, la question écrite suivante a été posée par M. Ali Rana Tarhan, vice-président du groupe indépendant du Parti Républicain du Peuple :

« Je prie le très honorable président du conseil d'éclairer la Grande Assemblée Nationale sur la politique étrangère du gouvernement à la suite des derniers événements politiques ».

Le président du conseil Dr. Refik Saydam, venant à la tribune, a fait la déclaration suivante :

Le gouvernement de la République a minutieusement examiné la situation née à la suite de l'entrée en guerre de l'Italie et ayant décidé l'application des dispositions du protocole No. 2, qui fait partie intégrante du traité tripartite, il a procédé aux notifications nécessaires. En conséquence, la Turquie conserve son attitude présente de non-belligérance.

Pour la sécurité et la défense de notre pays, tout en continuant d'une part

à parfaire nos préparatifs militaires, nous avons l'obligation d'autre part de rester plus vigilants que jamais.

Nous espérons que cette position attentive et exempte de toute provocation que nous avons adoptée servira au maintien de la paix aussi bien pour notre pays que pour les pays qui nous environnent.

Lire en 2-ème page, sous notre rubrique habituelle, les commentaires de nos confrères turcs sur le discours du Président du Conseil.

M. ALI ÇETINKAYA A IZMIR Pas de trains électriques entre Ankara et Izmir

Izmir, 26. — Le ministre des voies et transports, M. Ali Çetinkaya, est arrivé aujourd'hui à 11 h. 30 via Afion-Kara köyü. Il a été salué à la station d'Alsancak par le vali, le commandant de la place fortifiée, le maire, le président du conseil d'administration du parti régional, le directeur de la sûreté et les hauts fonctionnaires. Une compagnie d'infanterie, musique en tête lui rendit les honneurs.

Le ministre est accompagné de quelques-uns des députés d'Antalya et d'Afion, ainsi que du directeur général des chemins de l'Etat et de son adjoint.

Izmir, 26. — (Du «Tan»). — Le ministre des Travaux Publics, dans ses déclarations à la presse, a annoncé l'achèvement des travaux d'élargissement du grand et du petit tunnel d'Aziziye, qui ont été construits il y a 80 ans et qui ne permettaient pas le passage des wagons de grande taille. Ces travaux ont coûté 1.400.000 Litq. Grâce à ces mesures, depuis le 24 juin, les wagons-restaurants et les wagons-lits ont commencé à fonctionner sur la ligne Ankara-Izmir. Le ministre dément que l'on ait envisagé d'électrifier la ligne Ankara-Istanbul. Un accord n'a pas pu être réalisé avec les firmes anglaises au sujet du prix et de la date de livraison des trois vapeurs qui devaient être commandés.

NOS NOTES DE MARQUE

LE DEPART DES MINISTRES IRAKIENS étrangers et de la justice irakiens quitteront Ankara vendredi ou samedi.

Tentatives de débarquement anglaises sur le littoral de la Manche

A Londres, on les présente comme une manœuvre de grand style

A Berlin, on précise que les pertes allemandes se bornent à 2 blessés

Londres, 26. — a.a. — Reuter — On annonce que les forces navales et militaires alliées, en collaboration avec la Royal Air Force, ont effectué avec succès des reconnaissances des régions côtières ennemies. On a effectué des débarquements en nombre de lieux et on entra en contact avec les troupes allemandes. On infligea des pertes à l'ennemi dont quelques morts tombèrent entre les mains des alliés. Beaucoup de renseignements utiles furent obtenus. Les forces alliées ne subirent aucune perte.

réduit à des tentatives, de portée très limitée, effectuées par quelques embarcations anglaises en 2 points de la côte de la Manche. Elles ont été repoussées. Les pertes allemandes se réduisent à 2 hommes légèrement blessés.

Le fait que l'on ait voulu parler de l'occurrence de forces « alliées » et non de forces anglaises est interprété comme une tentative en vue de donner l'impression d'une assistance, d'ailleurs bien tardive, à la France.

LA VERSION ALLEMANDE

Berlin, 27. — (Radio). — La nouvelle donnée par Reuter de tentatives de débarquement alliées sur le littoral occupé par les Allemands est signalée, dans les milieux autorisés allemands comme un exemple typique des méthodes de la propagande anglaise. En réalité, ce que l'on a voulu présenter comme une manœuvre de grand style se

LE BLOCUS EST ETENDU AU TERRITOIRE FRANÇAIS

Londres, 26. — a.a. — On apprend à Londres que la France ayant signé l'armistice avec l'Allemagne et l'Italie, le blocus économique par les alliés sera maintenant appliqué à la zone de la France occupée.

Les navires marchands allant dans les ports espagnols et Portugais seront susceptibles d'être interceptés comme d'ordinaire.

A LA FRONTIERE ESPAGNOLE

aux réfugiés français, l'Espagne a rouvert les siennes.

Trois secrétaires de M. Reynaud, arrivés à Irun, ont été trouvés en possession de plusieurs millions d'or en lingots et de monnaie. Ils ont été arrêtés et envoyés à Madrid. L'or a été déposé à la Banque d'Espagne.

Le général Gouraud, en route pour le Portugal, a passé par l'Espagne en transit.

LES CANDIDATS AMERICAINS AUX ELECTIONS

Philadelphie, 27. — a.a. — La convention du parti républicain adopta sans discussion et unanimement le programme électoral. Des discours suivirent pour la présentation des candidats républicains à la présidence des Etats-Unis. On proposa les noms de dix candidats. Par le premier discours, on présenta et on proposa le procureur de la république M. Dewey, domicilié à New-York.

LE RAPATRIEMENT DES FRANÇAIS REFUGIES EN SUISSE

Berlin, 26. — On dément les rumeurs qui ont circulé à l'étranger au sujet de négociations entre l'Allemagne et la Suisse à propos du rapatriement des réfugiés français en Suisse. On souligne que ce problème concerne uniquement la France et la Suisse.

La tension entre la France et l'Angleterre

Le gouvernement de Bordeaux proteste contre l'attitude de la Grande-Bretagne

Berne, 7. — L'ambassadeur de France à Londres M. Corbin a démissionné. L'ambassade est gérée par un simple chargé d'affaires et le gouvernement de Bordeaux ne semble pas pressé de désigner un nouvel ambassadeur. D'autre part l'ambassadeur sir Ronald Campbell a été rappelé à Londres afin de déclarer-t-on officiellement de fournir des explications à son gouvernement sur la situation en France. Toutefois, tout le personnel de l'ambassade est également parti. En réalité les rapports entre l'Angleterre et la France se tendent toujours davantage.

Le gouvernement de Bordeaux a officiellement protesté contre l'attitude de la Grande-Bretagne qui tend à créer une cission au sein des Français.

DE GAULLE EST DESTITUE

Bordeaux, 26. — a.a. — Havas communique :

Le conseil des ministres tint une séance hier matin, de 11 h. 30 à 13 h. 15. Sur la proposition du général Weygand, le général De Gaulle fut destitué à la suite de l'allocution qu'il prononça avant-hier soir à la radio de Londres.

Cette destitution n'exclut pas les autres mesures qui pourront être ultérieurement prises contre cet ancien officier-général.

M. M. HERRIOT, BONCOUR ET BLUM SONT A LONDRES

Londres, 26. — M. M. Herriot, Paul Boncour et Léon Blum sont arrivés à Londres.

La phase finale de la lutte contre l'Angleterre L'Italie aura une tâche importante à y remplir

La destruction des bases britanniques de la Méditerranée et de la mer Rouge

Rome, 26 A.A. — Dans la phase finale de la guerre contre l'Empire Britannique, écrit le «Giornale d'Italia», l'Italie aura une tâche importante car elle ne participera pas seulement à l'attaque directe contre l'île britannique, en collaboration avec les forces allemandes, mais elle devra faire face aux forces de l'Empire Britannique éparpillées partout, sur lesquelles se basent, d'après les déclarations des hommes politiques anglais, les éléments décisifs de la puissance anglaise. En paralysant le trafic et la marine anglaise en Méditerranée et en mer Rouge, l'Italie tient éloignées de l'île britannique de grosses unités de la flotte anglaise. En outre, l'Italie paralyse en Egypte 250.000 soldats britanniques sans compter les forces engagées dans le Kenya.

Les journaux allemands expriment l'espoir de voir s'opérer en France également un mouvement de rénovation spirituelle. Ils en voient la garantie dans le dernier discours du maréchal Pétain qui témoigne d'une réelle compréhension des nécessités, au point de vue de la zone de la France occupée, le long d'une ligne de démarcation qui, passant par Tours, ira jusqu'à la frontière espagnole, on ne peut encore prévoir quand l'occupation de cette ligne sera définitive. Cela dépend en grande partie des travaux de la commission d'armistice qui se réunira à Wiesbaden.

IMPRESSIONS DE PRESSE ESPAGNOLES

Madrid, 26. — Le journal «Informaciones» constate que la guerre, sur le continent européen est finie. L'Angleterre, après avoir provoqué la catastrophe de 5 nations, devra seule faire face à l'Europe nouvelle. Pour la première fois, elle devra payer la guerre de son propre sang.

L'A. B. C. relève qu'alors que l'on sent, en Europe, la possibilité d'une réconciliation des peuples du Continent, dans un proche avenir, l'Angleterre seule continue à vouloir la guerre après l'avoir provoquée.

IMPRESSIONS DE PRESSE ROUMAINES

Bucarest, 25. — es journaux roumains, notamment le gouvernemental «Romania» et l'«Universul» écrivent que non seulement la continuation de la guerre dans les colonies françaises, voulue par la Grande-Bretagne, n'offrirait aucune possibilité de succès aux forces militaires coloniales, mais pourrait aggraver le sort, déjà si triste, de la métropole. Quoi qu'il en soit, la signature de l'armistice marque la rupture complète de l'alliance franco-anglaise.

L'action italienne fut dirigée contre les bases aéro-maritimes anglaises de Malte, d'Alexandrie d'Egypte, de Port-Soudan, d'Aden, de Zella, de Berbera. La réaction britannique s'est exercée exclusivement contre les villes ouvertes de la péninsule. L'action exercée par les avions anglais prouve que le système de bases anglaises établies dans la Méditerranée est intolérable pour l'Italie. La destruction de ces bases, conclut le «Giornale d'Italia» et leur révision est un problème de justice et de sécurité pour l'Italie et c'est une des raisons de l'intervention italienne dans la guerre.

L'ARMISTICE NE SIGNIFIE PAS LA PAIX, MAIS IL EN CONTIENT L'ESSENCE

Rome, 27. — On télégraphie de Berlin : Tous les journaux allemands commentent ce matin le texte des conventions d'armistice germano-français et italo-français. Ils soulignent que, si l'armistice ne signifie pas la paix, il en contient toutefois l'essence. La paix sera telle que les deux grands chefs, Hitler et Mussolini, l'ont conçue devant leurs longues méditations. L'armistice qui sauvegarde l'honneur de la France prépare le terrain à l'établissement de l'Europe nouvelle. Et on ne peut que souligner la différence entre l'esprit de cet armistice et celui de 1918.

L'occupation temporaire du littoral français et la démilitarisation de la Méditerranée sont autant de nécessités devant lesquelles l'Allemagne et l'Italie sont obligées de continuer à faire contre l'Angleterre. Ce sera la guerre de libération de l'Europe contre l'hégémonie britannique qui, en 3 siècles, a suscité 12 guerres de coalition, à l'avantage exclusif de la Grande-Bretagne.

LES JUIFS NE POURRONT PAS ETRE INSCRITS AU NOUVEAU PARTI ROUMAIN

ILS SERONT EXCLUS DE LA VIE PUBLIQUE

Bucarest, 26. — L'exclusion des juifs du nouveau parti national roumain revêt une importance particulière. En effet, le décret qui crée le parti de la nation, établit en principe que nul ne peut appartenir à l'administration de l'Etat et aux conseils d'administration des entreprises publiques ou privées s'il n'est pas inscrit au parti. Par conséquent tous les juifs, employés publics et des conseils d'administration qui constituaient leur force économique.

On prévoit en outre que les Juifs seront également exclus du journalisme. Plusieurs journaux, notamment le «Timpul» commencent déjà à renvoyer leur personnel juif.

M. JOHN MIHALAKE A DEMISSIONNE

Bucarest, 27. — M. John Mihalake a présenté sa démission de Conseiller National au Roi, qui l'a acceptée. M. Mihalake compte se retirer de la vie politique. Il passait pour un partisan convaincu des démocraties et de l'entrée en guerre de la Roumanie à leurs côtés. L'ex-parti libéral, qui n'avait pas voulu adhérer au groupe de la Renaissance Nationale, a demandé son adhésion à un bloc au parti de la nation.

LE DEPART D'ITALIE DES FONCTIONNAIRES EGYPTIENS

Rome, 26 A.A. — Cette nuit, à minuit 15, la représentation diplomatique et consulaire de l'Egypte quitta Rome par train spécial. Par le même train partirent aussi les journalistes et autres citoyens égyptiens qui, pour leurs fonctions, résidaient en Italie.

LA CONVOCATION DU CONSEIL DES MINISTRES ITALIEN

Rome, 26 A.A. — Le Conseil des ministres est convoqué pour samedi, 6 juillet, à 10 h.

Contre la hausse du prix des denrées à Paris

Des contacts entre les autorités allemandes et le préfet de la Seine

Paris, 27. — D'ordre du gouvernement militaire, le Dr. Törner, s'est mis en contact avec le Président de la Seine M. Villey et a pris des accords avec lui au sujet du prix des denrées qui ont subi ces temps derniers une hausse excessive et devront être ramenés sur la base des statistiques du 1er mai. Cette réduction s'impose surtout dans l'intérêt des classes ouvrières.

Des mesures très sévères seront prises contre tous ceux qui transgressent ces dispositions.

UN JOURNAL ITALIEN A PARIS

Les correspondants italiens de retour à Paris, parmi lesquels figurent 3 journalistes qui avaient été expulsés par le gouvernement de Front Populaire ont fait paraître un quotidien qui s'intitule «Vice d'Italia» et constitue un hommage aux Italiens de France pour les moments très difficiles qu'ils ont eu à passer.

La France accepte que le contrôle japonais s'exerce en Indochine

L'Angleterre n'a pas répondu à la démarche de Tokio

Tokio, 26. — On précise que le gouvernement français n'a formulé aucune objection en ce qui a trait à l'envoi de forces navales japonaises à Haiphong (Indochine) pour contrôler l'application des engagements pris par les autorités françaises d'interdire le transit d'armes destinées à Chang-Kai Chek à travers l'Indochine.

Le gouvernement anglais n'a pas fait parvenir de réponse au sujet de la démarche japonaise concernant le trafic des armes à destination de la Chine à travers la Birmanie.

DES INSPECTEURS SERAIENT ENVOYES EGALEMENT EN BIRMANIE

Tokio, 27. — a.a. — Le journal «Asahi» affirme que le Japon demanda à la Grande-Bretagne d'envoyer des inspecteurs en Birmanie.

L'AVANCE EN DIRECTION DE L'INDOCHINE

Changhai, 26 A.A. — Le quartier général japonais de l'armée de la Chine Méridionale publie que les forces japonaises ont attaqué, dans le secteur de Nanning (province de Kwangsi) en direction de la frontière indochinoise. La nuit de mardi dernier, les troupes japonaises se trouvaient déjà aux environs de Lung-Chung, à 30 kms, de la frontière de l'Indochine.

LA NOUVELLE POLITIQUE NIPPONE

Tokio, 27. — a.a. — La presse japonaise annonce que demain ou après-demain le ministre des affaires étrangères Arita publiera une déclaration définissant les lignes de la nouvelle politique Nipponne en Asie Orientale.

LE JAPON ET LA GUERRE

Tokio, 26. — Le ministre des affaires étrangères japonais a envoyé aux représentants diplomatiques à l'étranger

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

LA VIE LOCALE

Les communiqués officiels de tous les belligérants



QUELLE EST LA SITUATION DE LA TURQUIE ?

M.M. Zekerya Sertel écrit :
Conformément au pacte d'alliance que nous avons conclu avec l'Angleterre et la France le 19 octobre 1939 :

« Dans le cas d'un acte d'agression commis par une puissance européenne et conduisant dans la zone méditerranéenne à une guerre où la France et le Royaume-Uni seraient impliqués, la Turquie collaborera effectivement avec la France et le Royaume-Uni, et leur prètera toute l'aide et toute l'assistance en son pouvoir ».

Par suite de l'entrée en guerre de l'Italie, l'Angleterre et la France se trouvaient, de fait, en guerre en Méditerranée. Conformément à notre traité nous devons leur prêter assistance. C'est pourquoi la question que tout le monde se posait, depuis l'entrée en guerre de l'Italie, était la suivante : La Turquie entrera-t-elle en guerre pour assister les Alliés ?

L'honorable Président du Conseil le Dr. Refik Saydam a répondu à cette question hier, à la Grande Assemblée. La Turquie est fidèle à ses alliances et est toujours prête à remplir les tâches auxquelles elle s'est engagée. Mais l'entrée en guerre de l'Italie n'impliquait pas l'intervention immédiate de la Turquie.

D'abord l'intervention italienne comportait l'extension de la guerre au seul bassin de la Méditerranée occidentale et non à la Méditerranée orientale. D'ailleurs même en entrant en guerre la Turquie n'aurait pu apporter aucun secours efficace à ses alliés. Elle n'a pas de frontière commune avec eux. Et elle ne pouvait leur apporter un concours efficace sur mer.

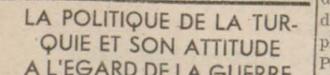
Au surplus, nous avons conclu cette alliance en vue du maintien de la paix et de la sécurité dans le Proche-Orient et les Balkans. Porter la guerre dans cette zone uniquement pour maintenir la parole donnée et sans que l'on put en attendre aucun résultat pratique, c'était aller à l'encontre de l'intérêt de nos alliés.

« Les engagements assumés par la Turquie en vertu du traité susmentionné ne pourront contrairement ce pays à une action ayant pour effet ou pour conséquence de l'entraîner dans un conflit armé avec l'U.R.S.S. ».

Le gouvernement de la République turque, animé avant tout du désir de sauvegarder la paix et la sécurité du pays, et de la tranquillité du Proche-Orient se conformant au protocole annexe No. 2, décide de conserver son attitude de non belligérance.

Par cette décision, le gouvernement, Refik Saydam demeure fidèle à l'esprit du traité tout en assurant le maintien de la paix et de la sécurité dans les Balkans. Et en même temps, il démontre combien nous avons été sincères dans notre désir d'éviter tout danger de conflit armé avec l'U.R.S.S.

Il convient de féliciter non seulement le gouvernement Refik Saydam et la nation turques, mais le Proche-Orient tout entier pour cette sagesse terminée en un moment des plus délicats, pour la sauvegarde de la paix dans le Proche Orient.

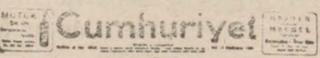


LA POLITIQUE DE LA TURQUIE ET SON ATTITUDE A L'EGARD DE LA GUERRE.

M. Abidin Daver s'attache à démontrer comment une intervention de la Turquie pouvait entraîner à un conflit avec l'U.R.S.S. :

En effet l'Italie est l'alliée de l'Allemagne et il y a, entre l'Allemagne et l'U.R.S.S. un pacte d'amitié et de non-agression. En vertu de ce pacte, la Russie Soviétique donne son assistance à l'Allemagne. Dans ces conditions, la Turquie a jugé que l'application des dispositions du paragraphe 1er, article 2 de la convention d'Ankara et des obligations qu'il comporte était inconciliable avec le protocole annexe No. 2 de la même convention. Et elle a résolu de garder sa non-belligérance.

L'honorable président du Conseil ajoute que, tout en maintenant son attitude de non-belligérance, le pays poursuivra ses préparatifs militaires et sera plus vigilant que jamais. Le principe de la politique extérieure turque est le maintien de la paix, mais nous savons aussi que pour maintenir la paix il faut être fort et vigilant. Les nations n'ont jamais le droit de s'endormir. Le sommeil, qui est la vie pour les individus est la mort pour les nations.



L'ATTITUDE DE LA TURQUIE.

Sur le même sujet, M. Yunus Nadi observe :

C'est une vérité répétée à toutes les occasions que toutes les dispositions adoptées de notre part à cause de la nouvelle conflagration mondiale sont d'ordre purement défensif, sans la moindre intention agressive envers n'importe quelle partie. Le Président du Conseil a nettement déclaré hier que la Turquie non seulement maintient, mais encore intensifie ses préparatifs d'ordre militaire devant la grande crise européenne qui continue sous une forme des plus graves. Personne ne peut trouver à redire contre cette issue naturelle des plus claires du droit de défense sacrée. En fin de compte, le but légitime de toutes ces justes mesures ne peut tendre qu'à un idéal sublime, celui de défendre la paix en même temps que nos droits et nos frontières. Et c'est là, du reste, une nécessité inéluctable.

Tout comme le Président du Conseil, souhaitons que ces dispositions indispensables aident au maintien de la paix et de la sécurité dans le pays, ainsi que dans ceux qui nous environnent.



LES DIFFICULTES DE L'APPLICATION DE L'ARMISTICE

La population de l'Algérie, du Maroc et de Tunis est composée, écrit M. Ediz-ziyazade Velit, de musulmans.

Au sein de cette population le moult des vifs. Depuis des années, nous par un sentiment d'intérêt tout naturel, nous suivions l'état d'esprit de ce pays. Il se peut que ce sentiment provienne du fait que ces territoires avaient fait partie autrefois de notre pays et en avaient été détachés sous des prétextes divers. Nous savons donc que les indigènes de la Tunisie, à la suite de l'oppression dont ils ont été l'objet, manifestent depuis quelques années une vive opposition à l'égard de la France. Les mesures d'apaisement auxquelles on a eu recours ont eu pour effet de généraliser complètement ce mouvement. Maintenant, tel étant l'état d'esprit des populations, est-il possible aux autorités françaises de la région de mener la guerre pour leur propre compte ? C'est ce que nous ignorons.

La question n'est pas de savoir ce pendant si les commandants français en Tunisie, en Algérie et au Maroc sont en état d'opposer une longue résistance. Il s'agit de savoir si les populations se conformeront aux ordres du gouvernement de Bordeaux et si elles consentiront à se livrer aux Italiens. Nous ne le croyons pas, pour notre part. Dans ce cas, les Italiens devraient entreprendre la conquête de ces territoires.

... Dans tous les cas, il apparaît tous les jours un peu plus que ce que les Allemands ont entrepris sur le front occidental, par la signature des deux conventions d'armistice constitue une tâche malaisée et complexe. « Qui trop embrasse, mal étreint » dit un proverbe français. Plus le champ d'occupation s'étend, en Occident, plus plus les préoccupations augmentent. Par la façon dont ils ont pris jusqu'ici des décisions rapides et dont ils ont obtenu des résultats foudroyants, les Allemands ont démontré qu'ils ne s'effraient pas de la grandeur des tâches qu'ils assument. Mais il n'en est pas vrai que toute force et toute volonté à ses limites.



LA CONVENTION D'ARMISTICE CONTIENT-ELLE DES CLAUSES SECRETES

Le gouvernement Reynaud avait consenti à envoyer la flotte française en (Voir la suite en 4ème page)

LA MUNICIPALITE CONTRE LE « COUP DE FUSIL »

La Commission Permanente Municipale a ratifié les tarifs détaillés des restaurants, brasseries et casinos. Le « kaymakam » de chaque « kaza » établira la liste des établissements de ce genre se trouvant dans les limites de sa circonscription et veillera à ce que les nouveaux tarifs y soient appliqués.

Conformément aux décisions de la commission, les prix des portions de tous les aliments seront absolument libres. On se bornera à imposer aux établissements de luxe et de 1ère classe la table d'hôtes, outre la carte des plats. Le menu de la table d'hôtes devra comporter un choix de potages, de plats de viande et de plats de légumes avec une compote ou une douceur.

Dans les restaurants, casinos et brasseries où il n'y a pas de musique, y compris la catégorie des établissements dits de luxe, les hors d'œuvre devront être servis obligatoirement en même temps que les boissons. Il a été admis que les prix du raki du Monopole soient majorés de 175 % dans les établissements de luxe, de 150 % dans les établissements de la 1ère classe, de 90 % dans ceux de 2ème classe, de 75 % dans ceux de 3ème classe. Pour la bière et le vin, la majoration variera entre 120 et 50 %, suivant la catégorie d'établissements.

Pour ce qui est des autres consommations, le prix en est fixé à 10 p'trs pour le thé, le café, la gazeuse, etc... dans les établissements de 1ère classe et 15 p'trs. le chocolat, les glaces. Dans les établissements de 2ème classe ces prix sont réduits à respectivement 7,5 et 10 p'trs; dans ceux de 3ème classe à 5 et 7,5 p'trs.

Pour les établissements où il y a de la musique, le prix d'une consommation — café, thé, glace ou autres — ne devra pas dépasser 50 p'trs dans les établissements de luxe; 40 p'trs dans ceux de 1ère classe, 30 p'trs dans ceux de 2ème classe; 20 p'trs dans ceux de 3ème classe.

Il n'y aura pas de tarif spécial des dimanches.

Enfin, dans le cas où, dans un établissement, donné il y aura des numéros de variétés, une majoration de 25 à 40 % pourra être apportée aux tarifs des artistes et groupes d'artistes qui s'y produisent.

LE CONTROLE DES DENREES

On communique les résultats suivants de l'analyse des spécimens des denrées alimentaires prélevés, aux fins de contrôle, pendant le mois de mai, par les soins du service sanitaire de la Municipalité :

Sur 256 spécimens de lait, d'eau et d'autres boissons, 15 ont été reconnus impropres à la consommation; sur 738 spécimens de farine, de semoule, d'amidon, 79 ont été reconnus gâtés; sur 314 pains, 54 étaient impropres à la consommation; sur 128 échantillons de café, de thé et autres, 6 et sur 206 échantillons de beurre, 30 ont été reconnus mauvais.

LES SALLES DE LECTURE

Notre collègue et ami, M. Vâ-Nû publie, dans l'« Akşam », un tableau pittoresque des tribulations auxquelles sont

soumis les visiteurs, pour la plupart des étudiants de l'Université, qui s'adressent aux bibliothèques publiques de notre ville :

« Il me faut l'histoire de Lutfi, é-fendim.

Le préposé dévisage le jeune homme presque avec colère et de l'air de dire : Est-ce le moment de demander cela ? Après avoir murmuré Lahavle vela (Locution qui exprime le trouble ou le dépit) il demande :

— Quel est le numéro ?

— Je l'ignore. Il me faut l'histoire de Lutfi, c'est tout...

— Impossible si tu ne me dis pas le numéro...

— Mais quel numéro ?

— Celui de nos catalogues. C'est d'après ce numéro que nous te remettrons une fiche, que nous ferons les formalités. Tiens, voici notre « defter ». Cherche...

Le jeune homme se trouve en présence d'une sorte de gros cahier dont la reliure est déchirée, les pages sont jaunies et salies. Il y découvre que les ouvrages d'histoire sont indiqués dans tel répertoire. Mais il joue de malheur; il y sont alignés sans aucun souci de l'ordre alphabétique, tout à fait au hasard, de façon qu'il lui faudra lire des pages entières de titres avant de tomber enfin sur celui qu'il cherche.

— C'est le numéro tel...

— Très bien, laisse-moi remplir les formalités.

En réalité, le préposé vide plutôt sa tasse, à petites gorgées.

Finalement, il remet une fiche au visiteur.

— Va là-bas. Tu vois cet efendi les bras nus, qui a une grande barbe. A-dresse-toi à lui. Voyons ce qu'il te répondra...

La scène continue, narrée avec beaucoup de verve par notre confrère. Le préposé en question doit aller faire son « namaz »; le lecteur attendra. Quand le pieux personnage sera de retour, ce sera l'heure de la fermeture...

Le ministre de l'Instruction, conclut Vâ-Nû, s'occupe de cette question. Mais plutôt que d'une réforme de nos salles de lecture, c'est d'une transformation radicale qu'il s'agit en l'occurrence.

LES P. T. T. PLUS DE LETTRES POUR LA FRANCE

A la suite de l'occupation d'une notable partie du territoire français par les troupes allemandes, ordre avait été donné de ne plus accepter de lettres recommandées pour la France.

Ces jours derniers, les bureaux de poste ont reçu l'ordre de ne pas recevoir également les lettres ordinaires pour cette destination. L'ordre est général et s'étend indistinctement aux territoires occupés ou non. D'ailleurs, le centre de distribution du courrier pour la France entière était Paris.

L'ordre reçu par les bureaux de poste ne comportant aucune mention pour les colonies, des instructions complémentaires seront demandées à ce propos à la Direction Générale à Ankara.

On continué à accepter des dépêches pour la France, comme par le passé et on en reçoit également.

La comédie aux cent actes divers...

POUR FAIRE PARLER LE TEMOIN.....

Nous avons déjà eu l'occasion de parler ici de ce gradé de la gendarmerie qui avait été traduit par devant le 1er tribunal dit des pénalités lourdes sous l'inculpation de s'être livré, à l'époque où il commandait le poste de gendarmerie de Sile, à des vols de fait si graves sur la personne d'un témoin qu'elles avaient provoqué sa mort. La cassation ayant annulé la première sentence, l'affaire est revenue devant le tribunal. La cour, estimant que les faits étaient parfaitement établis, a condamné le prévenu, le sergent Abdürrek, à 10 mois et 20 jours de prison.

TOUS LES DEUX!...

Le débardeur Hasan vivait depuis un certain temps avec la femme Mûkerrem, à Fatih, rue Gülübahçe (le Jardin aux roses), quartier Sînanaga.

Or, le ménage n'était guère. Mûkerrem était coquette. Elle témoignait envers son débardeur d'une froideur croissante tandis que ses autres relations bénéficiaient d'une sympathie toujours plus vive.

L'autre soir, cette conduite lui fut vivement reprochée par Hasan. Et comme elle ne semblait faire aucun cas des griefs du bonhomme, celui-ci eut recours aux grands moyens ; il prit son poignard et en porta plusieurs coups à la rebelle.

Puis Hasan chercha à fuir. En courant à travers le jardin, ivre de fureur, inassouvi ou peut-être aveuglé déjà par le remords, notre homme fit une chute dans le puits. Il fallut l'intervention des pompiers pour l'en retirer. Hasan avait absorbé toutefois beaucoup d'eau et il a dû être conduit à l'hôpital, après avoir reçu sur place les premiers soins.

Mûkerrem, dont les blessures sont très graves, respirent encore au moment où on l'a également conduite à l'hôpital.

S'ils réchappent, l'un et l'autre, de leur aventure, ils pourront se vanter de revenir de loin!

LA BENZINE

La dame Bedriye habitant Chhangir, avait des punaises. C'est très désagréable...

Elle avait donc entrepris de frotter avec de la benzine les fers de son lit. Le remède est radical.

COMMUNIQUE ALLEMAND

Quartier Général du Führer, 26 — Le commandement en chef des forces armées allemandes communique :

En Occident, rien à signaler. Dans la nuit du 25 au 26 juin, nos avions ont attaqué et bombardé avec succès les aérodromes et les usines aéronautiques de l'Angleterre Centrale. Le 24 au large de Bayonne, un transport de 7.000 tonnes a été bombardé et incendié.

Un de nos sous-marins a torpillé au Sud de la côte occidentale de l'Irlande, le croiseur auxiliaire anglais de 12.000 tonnes « Saranac » ainsi que 2 autres vapeurs.

Sur 3 avions anglais du type « Bristol-Bienheim » qui tentaient d'attaquer l'aérodrome de Stavanger, 2 ont été abattus et le troisième s'est éloigné sans avoir opéré aucune action.

Dans la nuit du 25 au 26 juin, les avions anglais ont survolé à nouveau l'Allemagne Septentrionale et Occidentale où ils ont causé des dégâts sans importance et n'ont atteint aucun objectif militaire. Suivant des nouvelles parvenues jusqu'ici, il y a eu 4 personnes tuées à la suite de ces attaques.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Londres, 26. — A. A. — Communiqué du ministère de l'air :

Hier soir les bombardiers de la R. A. F. ont continué leurs attaques sur les aérodromes ennemis, les communications ferroviaires et autres objectifs militaires, en Hollande et dans le nord-ouest de l'Allemagne. Des attaques violentes ont été effectuées sur les aérodromes d'Arnhem, Borkum, Lingen et une voie ferrée a été détruite. Des dégâts ont été causés à l'embranchement de chemin-de-fer à Hamm et un incendie a été allumé le long de la voie à Dorsten, au nord de la Ruhr. Dans la Ruhr à Osterfeld, une gare de triage fut endommagée et une raffinerie de carbu-

re détruite. Ce matin, de bonne heure, nos bombardiers ont attaqué l'aérodrome de Hoen près de Bergen, dont la construction vient d'être terminée. Nos bombardiers y ont causé de grands dégâts et sont tous retournés à leur base.

COMMUNIQUE ITALIEN

Quelque part en Italie, 26 — Communiqué du Quartier Général italien, No 14 :

Rien à signaler sur les fronts méditerranéen et de l'Afrique du Nord. En Afrique Orientale, vaines tentatives anglaises de bombarder Asmara et Diredaoua. Deux avions ennemis furent abattus.

Une tentative de raid au-dessus de Naples fut prévenue et entravée par nos avions de chasse et par la D. C. A. qui ont obligé l'ennemi à s'éloigner.

Un avion ennemi qui s'était dirigé vers Mannheim subit de sérieux dégâts.

Des coups furent portés sur une usine d'aviation à Bremen et une salve de bombes provoqua des explosions dans une usine de produits chimiques à Cologne.

A Heligoland, un dépôt de munitions explosa.

Un de nos bombardiers, revenant de ces opérations, abattit un chasseur ennemi. Tous nos appareils revinrent sains et saufs.

Deux avions de la défense côtière ne revinrent pas d'une reconnaissance au-dessus de la Scandinavie.

Hier, nos avions de combat ont patrouillé au-dessus des aérodromes ennemis près de la côte française.

Une de nos patrouilles aériennes a rencontré une formation beaucoup plus grande d'avions de combat ennemis et en a abattu trois, sans qu'elle eut subi aucune perte.

A l'aube, des bombardiers de la R. A. F. ont attaqué l'aérodrome de Waalhaven, près de Rotterdam, occupé par l'ennemi, et sont retournés tous indemnes.

Ce matin, de bonne heure, nos bombardiers ont attaqué l'aérodrome de Hoen près de Bergen, dont la construction vient d'être terminée. Nos bombardiers y ont causé de grands dégâts et sont tous retournés à leur base.

Une minute historique



La place de Venise lors du discours du Duce annonçant l'entrée en guerre de l'Italie. Notons que la guerre italo-française est une des plus courtes de l'histoire. En effet, elle a commencé le 10 juin et a pris fin le 24, soit en somme 15 jours.

VARIETE LES GÉANTS

Les beaux géants sont rares. Au XVIIIe siècle, le roi Frédéric de Prusse fit battre toute l'Europe pour en trouver quelques-uns pour sa garde particulière. Il payait mille écus pour un homme de 6 pieds.

Depuis un demi-siècle, on ne compte guère plus d'une demi douzaine de géants qui aient mérité les honneurs de l'exhibition : l'Autrichien Winckelmer qui, à 21 ans, avait 2 m. 60 de hauteur; Hénock de Salzbourg, 2 m. 40; le Français Hugo, dont on exhiba les 2 m. 30 à l'Exposition de 1900. Mais le plus étonnant de tous fut le géant russe Machnov, que Barnum promena à travers le monde. Celui-ci mesurait 2 m. 82. Il couchait sur un matelas de 3 m. 25, et mangeait, dans ses 4 repas quotidiens, trente et un oeufs durs, 6 kilos de viande, 5 livres de pain, le tout arrosé de trois litres de thé et d'autant de lait et de bière.

Parmi les dames — car le beau sexe a aussi ses géantes — il faut citer miss Marian, qui révolutionna Londres en 1882. Miss Marian mesurait 2 m. 45. Elle était, paraît-il, fort belle ; chose

étonnante, car gigantisme et beauté vont rarement de compagnie. Et, pourtant, miss Marian demeura fille. Pour lui trouver un époux à sa taille, Barnum avait en vain fouillé le monde entier.

M. et Mme R. Bavend
M. et Mme O. Wohlfarth
M. et Mme J. Kaghouam et leurs enfants (Caiffa)
M. Guy Bavend et sa fille
M. et Mme E. Bors (Budapest)

ainsi que tous les parents et alliés prient tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur très regrettée

Adèle ROSSI (née La Treille)
de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue
Istanbul, le 27 juin 1940
Pompes funèbres A. Dandoria

LES CONTES DE « BEYOGLU »

Une amitié illustre

Mes enfants, énonça d'une voix de basse Alfred Chavignon en faisant une entrée théâtrale dans l'arrière-boutique de la librairie où il exerçait l'honnête profession de comptable, mes enfants. Son Altesse est à Paris.

Du coup, Mlle Thérèse cessa de taper la lettre par laquelle elle informait un correspondant inconnu qu'il ne trouverait pas dans Le Médecin à la campagne des conseils pour guérir son écéma. Un gros pâté tomba comme une lame sur l'étiquette où Sabourin, employé aux écritures, traçait une superbe majuscule. De saisissement, Emile, le garçon de bureau, faillit laisser choir l'in-12 qu'il plaçait sur un rayon et Vital, le bras droit du patron, classa à la lettre A une fiche normalement destinée à figurer au répertoire Z.

A vrai dire, ni les uns ni les autres ne connaissaient Son Altesse, mais il en avait tant été parlé devant eux qu'ils s'imaginaient tous d'avoir vécu dans son auguste intimité.

Voici deux ans, à peu près, Marchandeu, le libraire, leur avait annoncé : — Je vais avoir un nouveau collaborateur, un garçon très bien, qui a eu des revers. Vous prendrez quelques formes avec lui : c'est l'ancien secrétaire de l'infant d'Espagne.

Un peu intimidés tout d'abord, ils avaient dû convenir très vite que Chavignon était un collègue affable et courtois, un employé modèle qui — jours fériés mis à part — n'avait point déserté, ne fût-ce qu'une heure, son pupitre de bois verni. Auréole qui le grandissait encore, le dernier venu avait conservé avec ce qu'on est convenu d'appeler le grand monde les meilleures relations. Plusieurs fois la semaine, il lançait des coups de téléphone mystérieux à des parlementaires arrivés et des ministres en exercice. Il en tutoyait quelques-uns et les appelait tous : « cher ami ».

Assez éclairés sur les moeurs contemporaines, les hôtes de la librairie Marchandeu ne s'étaient pas trop émus. Il en allait tout autrement quand Chavignon les entretenait de l'infant d'Espagne dont il était le confident et avec lequel il conservait des rapports épistolaires assez suivis.

— Quand j'étais secrétaire de Son Altesse... ainsi débutait Alfred Chavignon en évoquant des souvenirs dont il ne se montrait pas avare.

Et ses camarades, volontiers, s'adressaient à lui pour solliciter un avis : — Chavignon, vous qui avez été secrétaire de Son Altesse...

— Dire que je n'ai pas été prévenu, gémissait à présent l'ancien secrétaire de Philippe X. Qu'a dû penser le prince en ne m'apercevant pas sur le quai ? Il m'en voulait déjà de l'avoir quitté brusquement et d'avoir refusé sa proposition pour découvrir un nouveau poste. Ce sera la brouille définitive. En fin, je vais tâcher d'arranger cela.

Et Chavignon rédigea à l'adresse du grand d'Espagne une longue missive dont il lut tout haut quelques passages. Style respectueux ainsi qu'il convenait, mais empreint d'une fierté républicaine qui plongeait dans l'admiration le simple quatuor.

Le lundi suivant, Chavignon franchit le seuil de la librairie, les paupières lourdes et les jambes molles.

— Ah ! ces grands personnages en train de se débattre ! Après avoir diné au Club avec Son Altesse, il a fallu que je fasse son guide dans les boîtes de Montmartre. Enfin, le principal est que, malgré sa stature peu commune, Philippe n'a pas été reconnu. Il est vrai que j'avais pris la précaution de lui faire raser sa moustache.

En apparence, cette phrase à l'adresse de Mlle Thérèse. Le premier effet, avait aperçu la veille au soir Chavignon « Au rendez-vous des chauffeurs », à Montparnasse, face à une croquette garnie et à une femme trop grande qu'avec beaucoup d'indulgence aurait pu prendre, à la rigueur, pour une fille de cuisine de l'infante Isabelle ; seconde, justement, admirait à cet instant précis la photographie d'un jeune homme mince et imberbe que soulevait un article tapageur : « L'infant d'Espagne au gala de l'Opéra ». Vital et Thérèse s'apercevaient en même temps qu'ils avaient été joués et que Chavignon n'avait jamais, ni de près, ni de loin, approché Son Altesse.

(Voir la suite en 4ème page)

La Vie Economique et Financière

QUESTIONS D'ACTUALITE

Le commerce extérieur de la Turquie

La réglementation des échanges économiques à l'intérieur du pays

M. Nazmi Topcuoglu, ministre du Commerce, vient de terminer la série d'études auxquelles il s'était livré pendant plusieurs jours en notre ville, études intéressantes tant la vie économique intérieure du pays que le commerce extérieur et que notre journal avait suivies avec toute l'attention que leur importance exigeait.

La situation géographique de la Turquie lui a fait subir, à la suite de la fermeture de la Méditerranée au trafic commercial, un changement notable sinon décisif dans l'orientation de ses échanges.

LES MARCHES FERMES

Et d'abord les possibilités de commerce ont été réduites dans une très forte proportion et cela d'autant plus que les deux grands clients de la Turquie avec lesquels les possibilités matérielles de commercer encore demeurent — l'Italie et l'Allemagne — ont vu cesser leurs rapports économiques avec la Turquie l'un par suite d'un arrêt provisoire des transactions, l'autre par l'absence d'un traité de commerce normal.

Les marchés américains, anglais et français ont vu leurs communications interrompues avec la Turquie. Certes, il est théoriquement possible d'acheter et de vendre aux Etats-Unis comme il demeure tout aussi théoriquement possible de faire transporter ces marchandises mais les risques du transport, les difficultés qu'il comporte, la hausse des primes d'assurance et le fait que les bateaux américains n'entrent plus en Méditerranée devenue zone de combat, rendent cette possibilité tout à fait illusoire et pratiquement inexistant. Notons ici, à titre documentaire, que les bateaux américains ne peuvent plus entrer dans le Bosphore et dans la Mer Noire, mais qu'il leur est strictement défendu de traverser la Méditerranée.

interdiction qui suffit à rendre impossible la navigation en Mer Noire.

LES VOIES DE TERRE

La Turquie se voit donc contrainte de tourner ses regards vers les voies de terre, les seules qui restent ouvertes et de concentrer son attention sur les pays que celles-ci desservent. De toute évidence, il est nécessaire de donner à chacun de ces pays l'importance qu'il assume de par ses possibilités d'absorption et de vente par l'intérêt qu'il présente pour le marché turc, tenant compte du fait que celles offertes par les pays balkaniques — même portées au maximum, ce qui ne saurait être possible dans un avenir immédiat — ne sont nullement à même de satisfaire aux exigences du commerce turc, tant au point de vue importations qu'à celui des exportations.

LE COMMERCE INTERIEUR

En ce qui concerne le commerce intérieur, le pays a été placé, à la suite des mesures adoptées par le gouvernement, dans une situation suffisamment solide pour qu'il puisse résister à la crise actuelle sans grave préjudice pour les masses consommatrices. La fixation des prix maximum de gros et de détail et leur contrôle ont porté déjà leurs fruits d'une façon manifeste. Des détaillants qui avaient arbitrairement augmenté le prix de leurs marchandises les ont à nouveau ramenés au niveau normal.

Placée en face des nouvelles et sévères mesures du gouvernement, la spéculation a dû lâcher pied. La vie continuera donc aussi normale que possible mais il serait juste de ne pas perdre de vue le fait que cette vie normale ne pourra ainsi continuer dans mesure du possible — du commerce extérieur.

R. H.

Une heureuse reprise du mouvement de nos exportations se dessine

Une délégation roumaine à Istanbul

Pour la première fois depuis le 10 juin date de l'extension des hostilités en Méditerranée, on a enregistré mardi dernier 25 crt. des exportations pour un total de 100.000 Ltqs.

D'une façon générale, la stagnation qui régnait sur le marché depuis une quinzaine de jours présente une heureuse tendance à disparaître. On espère que notre marché des exportations connaîtra une nouvelle activité à la faveur des accords intervenus et à intervenir avec les Roumains, comme aussi à la faveur des nouveaux accords de clearing turco-allemand et turco-italien.

Les exportations d'avant-hier ont été faites à destination de la Finlande, des Etats-Unis d'Amérique, de la Hongrie et de la Bulgarie.

Au sujet des accords turco-roumains, on précise qu'ils ne se limitent pas aux mohairs et laines. Nous livrerons également à la Roumanie des matières premières et nous en recevrons, outre les combustibles liquides, des bois de charpente et des traverses pour les installations minières ainsi que de la cellulose.

Une commission roumaine arrivée avant-hier est entrée en contact avec nos exportateurs et a visité les stocks de laine et de mohairs prêts pour l'exportation dans nos dépôts. On attend l'arrivée, ces jours-ci, de deux autres techniciens roumains qui se joindront à la délégation. La livraison des stocks commencera ensuite.

Un premier envoi de pétrole et de benzine roumains est arrivé en notre port. Les Roumains nous fourniront des combustibles suffisants pour répondre pendant 6 mois aux besoins de notre consommation.

LA FOIRE INTERNATIONALE D'IZMIR

L'Italie, la Grande-Bretagne, l'U. R.

S. S., la Grèce, la Yougoslavie, la Palestine et l'Iran ont annoncé leur participation à la Foire Internationale d'Izmir.

Certaines notifications seront apportées au pavillon de l'U. R. S. S. L'Iran envisage la construction d'un grand pavillon.

L'Egypte, la Roumanie, l'Irak, la Bulgarie ont demandé des informations au sujet des conditions de participation à la Foire.

Un pavillon spécial sera réservé aux produits du Hatay. Le vilayet et la Chambre de Commerce du Hatay ont affecté dans ce but des crédits importants. Le pavillon contiendra un coin de la « reconnaissance du Hatay ».

On a dépensé 1.000 Ltqs pour des aménagements nouveaux apportés au pavillon de la Thrace. On y trouvera un tableau fidèle des produits de la Thrace, de ses progrès, de son élevage et de son industrie.

LA LIGNE D'IZMIR

La Direction des Voies Maritimes qui, à la suite des événements en Méditerranée, avait réduit à un service par semaine l'exploitation de la ligne d'Izmir, a décidé de rétablir les départs bi-hebdomadaires pour cette destination. Le vapeur Konya a appareillé ainsi avant-hier pour Izmir.

LE SERVICE MILITAIRE

Le bureau de recrutement d'Eminönü: Tous les citoyens nés entre 1332 et 1335 qu'ils aient fait ou non leur service militaire sont tenus de se présenter à nos bureaux aux dates et dans les conditions indiquées ci-bas. Ceux qui s'en abstiendraient seront passibles des poursuites prévues par la loi:

A.— Les personnes ayant déjà fait leur service militaire devront être munies de leurs pièces de congé, de leur certificat de séjour et de leur feuille d'identité ;

B.— Les personnes n'ayant pas fait leur service militaire devront être munies de pièces d'identité et de séjour.

Les jours de visite sont le mardi 2 juillet ; le mercredi 3 ; le jeudi 4 et le vendredi 5 juillet.

LA SITUATION EN LETTONIE

Tous les fonctionnaires resteront à leur poste

Riga, 25 — Le ministre de l'intérieur M. Lacis a ordonné aux fonctionnaires de toutes les administrations municipales lettones de rester à leur poste en attendant les prochaines élections administratives et de déployer une activité conforme à la récente déclaration du nouveau gouvernement. On prendra notamment des mesures pour le rappel des anciens fonctionnaires licenciés par le gouvernement Umanis et des anciens détenus politiques.

Deux nouveaux quotidiens politiques ont commencé à paraître. L'une de ces feuilles, qui s'appelle Zina, prend violemment à partie ceux qui répandent la rumeur de concentrations de l'armée rouge contre l'Allemagne. Le journal affirme qu'il s'agit là d'un pur mensonge.

Le parti communiste letton vient de présenter ses desiderata au nouveau gouvernement. Il réclame une réorganisation de la vie politique et économique lettonne sur la base du collectivisme.

LA SATISFACTION EN BULGARIE

Bucarest, 25 — Les journaux roumaino-français ont été accueillis avec la plus vive satisfaction par la presse bulgare. L'importance de l'implication de la France des champs de bataille aura sûrement les plus grandes répercussions sur le sort de la Grande-Bretagne.

PAS DE DESTROYERS AMERICAINS A L'ANGLETERRE

New-York, 26 — M. Roosevelt a ordonné au ministère de la marine de suspendre la vente à l'Angleterre de 20 torpilleurs à la suite d'un avertissement du département de la Justice suivant lequel une pareille vente, en raison de la loi de neutralité, serait illégale.

L'OR BLANC

Quelques données sur la culture du coton en Turquie

La Turquie est un pays producteur et exportateur de coton. Les plaines fertiles de la Cilicie — Adana, Tarsus — de la mer Egée et même, plus haut la vallée de la Sakarya — ont toujours donné à la Turquie une importante récolte de coton. D'autre part, le manque de toute industrie cotonnière locale, obligeait la Turquie à exporter la presque totalité de sa production, et ainsi, sans être un des plus importants fournisseurs du marché mondial, la Turquie a compté parmi les petits exportateurs de coton. Des tableaux donnent une idée de l'importance de la production et des exportations turques de coton durant les dernières années.

Tableau N. 1

Année	Superficie 165.500 hectares	Production 53.373 tonnes
1928-32 (moyenne)	161.000	27.791
1933	161.000	37.762
1934	196.700	52.228
1935	210.600	62.529
1936	253.600	44.700
1937	321.000	25.500
1938	195.000	
1939		

Tableau N. 2

Année	Tonnes	L. Tques
1925	15.940	14.906.000
1926	16.817	11.525.000
1927	15.963	10.100.000
1928	14.654	10.066.000
1929	16.373	10.898.000
1930	28.688	14.270.000
1931	20.178	6.321.000
1932	9.153	2.747.000
1934	13.029	5.183.000
1935	14.964	6.516.000
1936	22.785	9.083.000
1937	11.396	5.481.000
1938	26.198	10.228.000
1939		

Ainsi qu'en témoigne le tableau ci-haut la production des 2 années 1937 et 1938 a marqué une forte baisse comparativement à la production moyenne des cinq années 1928-32. Cette baisse est due à la crise du coton et aux conditions météorologiques défavorables. En tout cas, les possibilités du pays en matière

de culture de coton étant très grandes, le gouvernement turc a établi, concernant la production de coton, un programme général dont l'application a été confiée par le ministère de l'Agriculture à un organe spécial, l'Office de Coton, analogue à l'Office de Coton hellénique. C'est cet Office qui est chargé depuis cinq ans environ, de l'étude de tous les problèmes se rapportant à la culture du coton, ainsi que de la surveillance de l'application et de la coordination de toutes les mesures jugées utiles au développement de la production de cette denrée.

LES TRAFICS ITALO-ROUMAINS

Bucarest, 26 A.A. — La délégation roumaine, à Rome, à la conférence pour régulariser les transports et le trafic, est partie ce matin pour l'Italie.

LES NEGOCIATIONS COMMERCIALES ITALO-SLOVAQUES

Rome, 25 — Les négociations commerciales italo-slovaques qui se déroulent récemment à Bratislava se sont terminées par la signature d'un protocole additionnel italo-slovaque qui prévoit une sensible augmentation des échanges entre les deux pays.

DEUTSCHE ORIENTBANK

FILIALE DER

DRESDNER BANK

Istanbul-Galata TELEPHONE: 44.656
Istanbul-Bahçekapi TELEPHONE: 24.410
Izmir TELEPHONE: 2.334

EN EGYPTEE:

FILIALE DE LA DRESDNER BANK AU CAIRE ET A ALEXANDRIE



— Le pauvre diable a eu la maladie du sommeil pendant six mois.

Il s'est réveillé hier à 13 h. 41 minutes...

Mais quel réveil ? Il a complètement perdu son bon sens...

Il prend sa belle-mère pour sa femme. Il lui faut une forte émotion pour qu'il revienne à lui.

— Amenez-le dans un jardin public et faites-lui voir l'addition. (Dessin de C. Nadir)

La vie nationale

Les formes de l'exploitation d'Etat dans l'économie turque

Par le Dr. MUHLIS ETE Professeur à l'Ecole des Sciences Politiques.

Consécutivement à l'avènement du régime républicain, pour divers motifs l'Etat turc a entrepris, sous des formes variées, une activité économique, d'ampleur différente.

L'Etat, dont la tâche économique s'est de la sorte grandement accrue, en vue d'assurer le fonctionnement avantageux et rationnel de ses entreprises, n'a pas cru devoir décentraliser une partie de celles-ci ; aussi, leur gestion dépend-elle du budget général. Certaines entreprises sont en partie décentralisées, et pourvues de personnalité juridique. Enfin, pour quelques autres une forme plus évoluée encore a été prévue ; gestion par budget individuel, juridiction du droit privé et non du droit public, ou même, au besoin, adoption d'une structure mixte, en collaboration avec l'initiative privée.

En se conformant à la classification ci-après, l'on pourrait se faire une idée plus exacte des formes sous lesquelles se présentent aujourd'hui les exploitations économiques de l'Etat en Turquie.

A. — La régie directe.

Les exploitations gérées en régie directe sont celles qui restent rattachées à l'administration centrale, et s'administrent dans le cadre du budget général. Elles sont naturellement placées sous la juridiction du droit public en tant qu'exploitation d'Etat et ne jouissent point de la personnalité juridique.

La forme de gestion est semblable à celle ayant cours dans les administrations d'Etat. A la tête de l'exploitation, en place et lieu de l'entrepreneur, l'on voit le chef ou directeur de l'exploitation.

On y applique les procédés de la comptabilité commerciale. Les achats et les ventes se font conformément aux dispositions de la loi sur les enchères et les adjudications. L'Etat général de l'exploitation est soumis au contrôle de la Cour des Comptes. C'est notamment le cas des musées et des hôpitaux.

A titre d'exemples, nous pouvons citer, pour la Turquie : l'Hôtel de Monnaie et l'Imprimerie du Timbre, dépendant du ministère des finances, les Ecoles d'Arts et Métiers, l'Imprimerie Nationale, ressortissant au ministère des finances ; les fermes pour la culture du coton et l'élevage des étalons, rattachées au ministère de l'agriculture ; les fabriques militaires, dépendant du ministère de la défense nationale.

Quelques-unes de ces exploitations axées à l'administration centrale, furent dotées d'un fonds de roulement, afin de leur assurer une certaine souplesse dans le fonctionnement, surtout dans leur rapport avec les tiers personnes. Ainsi par exemple, le fonds de roulement de l'Imprimerie du Timbre peut se composer des sommes allouées au budget de cette entreprise, du montant des emprunts, des comptes courants à ouvrir et des bénéfices pouvant résulter de l'exploitation.

Les opérations sur les fonds de roulement ne relèvent point des dispositions des lois sur la comptabilité publique, les enchères et les adjudications et sont assujetties à un règlement sanctionné par le Conseil des ministres.

ment ne relèvent point des dispositions des lois sur la comptabilité publique, les enchères et les adjudications et sont assujetties à un règlement sanctionné par le Conseil des ministres.

B. — Départements d'Etat indépendants gérant des exploitations économiques :

Nous pouvons classer au point de vue de structure dans la catégorie des « exploitations indépendantes » ou des « entreprises indépendantes », les exploitations qui, tout en étant soumises à la juridiction du droit public, ont acquis la personnalité juridique et se trouvent affranchies jusqu'à un certain point des exigences de la bureaucratie administrative.

Le caractère distinctif de ces exploitations, c'est de n'être pas étroitement rattachées au budget général ; la direction d'exploitation est indépendante dans une certaine mesure et la comptabilité est tenue selon les méthodes de comptabilité commerciale.

Exemples de ces exploitations dans notre pays : les exploitations économiques dépendantes du budget annexe. Il en est de deux sortes :

- a) les exploitations ressortissant au budget annexe et ne disposant point d'un fonds de roulement ;
b) les exploitations rattachées au budget annexe et disposant d'un fonds de roulement.

Après avoir affecté un fonds de roulement aux exploitations économiques relevant du budget général, on leur confère la personnalité juridique.

Au premier groupe appartiennent : la direction générale des Chemins de Fer et des Ports.

la direction générale pour l'exploitation des lignes de navigation, la direction générale pour l'exploitation des ports,

la direction générale des P. T. T.

Au second groupe appartiennent : la direction générale des Monopoles, la direction générale des Vakif, la direction générale des forêts.

LA BOURSE

Ankara 26 Juin 1940 (Cours officiels) L.tq.

CHEQUES

Table with columns: Change, Fermeture. Rows: Londres, New-York, Paris, Milan, Genève, Amsterdam, Berlin, Bruxelles, Athènes, Sofia, Madrid, Varsovie, Budapest, Bucarest, Belgrade, Yocobandar, Stockholm.

PETIT APPARTEMENT A LOUER

POUR UN AN.— Un appartement de 3 chambres, à Taksim, Talimhane, Topçu caddeesi, No 2, immeuble «Uygun», à louer pour toute l'année. Calorifère, eau froide et chaude tous les jours, ascenseur. S'adresser au portier.



Les journalistes. — On n'a pas pu remédier à la boue, cet hiver. Du moins sera-t-il possible de remédier à la poussière, cet été ?

— Certes : Des bains publics gratuits ont été créés.

(Dessin de Cemal Nadir Güler à l'Aksam)

Une amitié illustre

(Suite de la 3ème page)

Maitrisant sa colère, Vital prit son air le plus enjoué : — Philippe X consacra sa journée de demain à des besognes plus austères. Il visite Sainte-Geneviève et le Panthéon. A propos, le patron a eu une excellente idée. Profitant de ce que le prince passe devant la maison, il lui offrira quelques exemplaires de nos dernières éditions de luxe reliés à son chiffre. Excellente publicité ! J'ai entendu dire que vous seriez chargé de remettre le présent au prince en lui disant quelques mots au nom du personnel.

Cette fois, ce fut Chavignon qui épongea son front moite. Comment allait-il échapper à cette corvée et à la honte qui rejallirait sur lui lorsqu'on s'apercevrait qu'il avait menti ? Oui, comment ? Partir en province ? Cette défection unique serait révélatrice. Se porter malade ? Impossible avec ce diable de Vital qui, parce qu'il avait fait de vagues études de médecine, avait la manie d'accourir au chevet du dernier employé pour soigner son panaris ou son tour de reins.

Plus Chavignon réfléchissait et plus il était embarrasé. Il ne dina pas et passa une nuit d'insomnie. Comme il s'assoupissait, à l'aube, un coup de sonnette le tira de sa torpeur. C'était celui d'un petit télégraphiste porteur d'un message inattendu :

« Oncle César décédé. Obsèques mercredi. Viens. »

Alfred Chavignon essuya une larme, puis respira en songeant que l'oncle César avait un magot assez rond et que l'alibi était trouvé.

Avec ses économies, il acheta un complet deuil, des vernis et des gants noirs. Dans cet appareil funèbre, il alla prendre congé de ses camarades.

— Ce sera une grosse déception pour Son Altesse de ne point vous voir, lança perfidement le rancunier Vital. Lui avez-vous au moins envoyé un faire-part ?

— Soyez tranquille, c'est fait, laissa tomber, condescendant, l'héritier de l'oncle César qui par le premier autobus s'en fut à la gare Saint-Lazare s'installer dans un bon wagon de troisième classe.

Ses voisins, toutefois, s'émerurent un peu de le voir brusquement quitter sa place, s'éloigner à pas de géant, puis le train s'ébranla.

Chavignon avait été jusqu'au télégraphe voisin pour s'expédier à lui-même une dépêche urgente :

« Désolé apprendre triste nouvelle. Regrette ne pouvoir retarder départ France pour assister obsèques. Affectueuses condoléances. Philippe. »

LA SUISSE ET SES VOISINS

Berne 26 — Les journaux suisses, notamment la «Gazette de Lausanne» remarquent qu'au moment où l'Europe se transforme de façon radicale, il est clair que le gouvernement suisse ne peut pas être le seul à ne subir aucun changement. Les Suisses doivent se conformer aux dures nécessités de l'heure actuelle et tirer les leçons nécessaires des terribles événements européens. Ils doivent notamment s'efforcer de connaître et de comprendre les conceptions politiques et sociales nouvelles des deux grands Etats limitrophes de la Suisse qui se partagent la direction de l'Europe.

MORT AU CHAMP D'HONNEUR

Berlin, 26 — Le major-général de l'aéronautique allemand Loeb, l'un des principaux collaborateurs du maréchal Goering dans l'exécution du plan économique quadriennal et dans l'organisation de la nouvelle aviation allemande est tombé au front.

La presse turque de ce matin

(Suite de la 2ème page)

Angleterre. Le gouvernement Pétaïn refuse. M. Asim Us se demande les raisons de ce changement :

Le maréchal Pétaïn n'est pas assez naïf pour n'avoir pas envisagé l'éventualité de voir les Allemands et les Italiens transgresser les clauses de l'armistice et utiliser la flotte contre l'Angleterre. Alors ? On est a mené à se demander si Allemands et Français n'ont pas fait des promesses secrètes au vieux maréchal pour le cas où l'Angleterre serait vaincue. Et si l'on envisage la situation de ce point de vue, on trouve justifiée les craintes manifestées par le « premier » anglais.

LE NOUVEAU CABINET IRANIEN

Téhéran, 26. — a.a. — Agence Pars communique : Le docteur Matine Daftari démissionna pour raisons de santé.

Ali Mansur, ministre de l'Industrie, fut chargé par sa Majesté Impériale Chahin-chah de former le nouveau cabinet. Le nouveau cabinet fut présenté ce soir à 19 heures au Chahinchah :

Mansour, Président du Conseil et Ministre de l'Industrie.

Mozaffar Aalam, Affaires étrangères

Rezaghohi Khosrovi, finances

Ali Soheyli, actuellement ambassadeur d'Iran à Kaboul, intérieur.

Docteur Sadjaddi, voies et communications.

Ismail Merat, instruction publique

Ibrahim Alam, p. t. t.

Général de division Ahmed Nakhtevan, gérant du ministère de la guerre.

Sadegh Vassihî, gérant du ministère du commerce.

Mohammed Sorouri, gérant du ministère de la justice.

Ahmed Ram, directeur général du département de l'agriculture.

Dimanche prochain le cabinet sera présenté au parlement.

LES TRAVAUX DES ETATS GENERAUX SONT SUSPENDUS EN HOLLANDE

La Haye, 27. — a.a. — Une ordonnance du commissaire du Reich, M. Seyss-Inquart, parue dans la « Gazette Officielle » établit que les travaux des deux chambres des états généraux sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Les travaux du conseil d'Etat sont temporairement suspendus.

DES ENFANTS HOLLANDAIS EN AUTRICHE

Vienne, 26 — Un groupe de 6.000 enfants hollandais en route pour l'Autriche a été de passage par Berlin. Ils ont été conviés dans les familles autrichiennes à titre de manifestation tangible de la reconnaissance de l'Autriche pour l'assistance prêtée après la guerre générale par la Hollande aux enfants autrichiens.

MORT AU CHAMP D'HONNEUR

Berlin, 26 — Le major-général de l'aéronautique allemand Loeb, l'un des principaux collaborateurs du maréchal Goering dans l'exécution du plan économique quadriennal et dans l'organisation de la nouvelle aviation allemande est tombé au front.

FEUILLETON de « BEYOGLU » N° 24
L'INCONNU DE CASTEL-PIC (LE MYSTÉRIEUX INCONNU)
Par MAX DU VEUZIT
Je me sentis rougir et, un peu gênée, je tournai la tête. Doucement grondeuse, elle continuait : — Vilaine enfant chérie, qu'avez-vous donc pour nous inquiéter tous ainsi ? — Je ne sais pas, grand'mère, fis-je, mutine. Mais c'est la pensée que vous allez faire venir le docteur qui m'a certainement fait aller mieux ce matin. — Qui donc t'a parlé du docteur ? — Fauste, en m'apportant tantôt mon lait. — Et notre vieux médecin te fait si

pas me dire sur mon professeur. Et, comme elle paraissait pétrifiée, je l'attirai à moi et, nouant mes bras autour de son cou : — Voyez-vous, bonne-maman, lui dis-je à l'oreille, je suis une grande fille maintenant, et je vois, je comprends, sans qu'il soit besoin de m'expliquer... Il y a longtemps que M. Dhor n'est plus un professeur pour moi : il était à la fois trop préoccupé et trop homme du monde... Sûrement, notre hôte portait le poids de pensées trop lourdes... de responsabilités ou de regrets terribles... Vous l'entouriez aussi de tant d'égards... de tant de discrétion... Il m'aurait fallu être aveugle pour ne pas m'apercevoir que la présence de M. Dhor à Castel-Pic n'était pas naturelle. Notre retraite était un asile... un refuge... pour celui qui pouvait craindre d'être reconnu... poursuivi... traqué, peut-être ! — Mon petit ! Je t'en prie, protesta-t-elle faiblement. Elle s'affolait, mais je souris avec tant de dévouement et de câline tendresse : — Le droit d'asile, ma bonne et charitable maman, a toujours été de mode à Castel-Pic, tous nos aïeux l'ont respecté et nos murailles ne sont si épais-

— De quel remède veux-tu parler ? — Chut ! ne cherchez pas, grand'mère... ou, plutôt, si ! C'est du lait ! — Du lait ? — Oui. Elle m'en apporte tous les matins... du lait tout chaud qu'elle vient de traire... Pendant que je bois, elle me donne des nouvelles... de tous ! Et son lait me guérit... oh ! très vite ! Ainsi, tenez, la tasse que j'ai bue tantôt m'a fait un bien énorme... C'est depuis que je suis plus gaie et plus forte ! — Tu es une incorrigible gamine, fu grand'mère, qui croyait vraiment que je plaisantais. Et, pleine de ravissement devant ma meilleure mine, elle m'embrassa par trois fois avant de me quitter. — Dites à M. Dhor que je vais mieux et qu'il ne s'inquiète pas ! lui criai-je, comme elle gagnait la porte. Elle me fit un signe de tête affirmatif, mais, en même temps, elle portait un doigt sur ses lèvres, pour me recommander la discrétion. — Fauste ! donne-moi un peignoir. — Et pour quoi faire ? Vous n'allez pas le mettre, je pense ? — Si. Je vais essayer de me lever. — Mais, vous n'en aurez jamais la force.

— Au contraire. Je me sens des crampes dans les jambes, aujourd'hui... Il me semble que j'ai besoin de courir et de gambader comme un jeune chien... Le lit, toute la journée, me rendrait véritablement malade, à présent. La brave fille hochait la tête, pas du tout convaincue. Cependant, elle m'apporta une chaude robe de chambre en flanelle blanche qu'elle m'aida à passer. — Puisque Mademoiselle le veut... Mais sûrement que Madame me grondera de l'avoir laissée se lever. Je me croyais très forte, mais dès que je fus seulement assise sur le rebord de ma couche, mes pieds reposant sur la fourrure d'ours de ma descente de lit, je me sentis soudain extrêmement faible. Tout tournait autour de moi et si Fauste ne m'avait soutenue, je serais certainement tombée. (A suivre)

Sahibi : G. PRIMI
Umumi Nesriyat Müdüri : CEMIL SIUFFI
Bostuzovi, Babek, Galata, Saint-Pierre Muz Istanboul